



Mémoire de la Coalition *Eau Secours!*

CONSULTATION PUBLIQUE SUITE AU PROCESSUS D'ÉVALUATION
ENVIRONNEMENTALE STRATÉGIQUE SUR LES HYDROCARBURES

Présenté au :

Ministère de l'énergie et des ressources naturelles

Ministère du développement durable, de l'environnement et de la lutte
contre les changements climatiques

13 novembre 2015

PRÉAMBULE

La Coalition *Eau Secours!* est un organisme à but non lucratif dont la mission est de revendiquer et de promouvoir une gestion responsable de l'eau dans une perspective de santé publique, d'équité, d'accessibilité, de défense collective des droits de la population, d'amélioration des compétences citoyennes des citoyens, de développement durable et de souveraineté collective sur cette ressource vitale et stratégique. En tant qu'acteur impliqué de notre société québécoise, nous considérons qu'il est de notre devoir de poser un regard critique et juste sur le processus de consultation sur la filière des hydrocarbures au Québec.

Cette consultation est une parodie de démocratie.

On nous a donné trois semaines pour lire 64 nouvelles études qui ont exigé un an et demi de travail, et préparer un mémoire pour commenter ces études ainsi que celles qui étaient déjà disponibles auparavant. Dix jours avant la première consultation, le 6 novembre, 18 études n'étaient même pas encore disponibles.

Nous avons le sentiment de participer à une parodie de démocratie : un exercice de communication et de récupération qui permettra au gouvernement de dire qu'il a consulté la population, et non un véritable exercice de consultation.

Malgré cela, nous participons à ces consultations parce que nous nous opposons vivement aux orientations annoncées du gouvernement, qui se dit « favorable au développement de la filière des hydrocarbures » dans la première phrase de son plan d'action sur les hydrocarbures¹, et qui a posé une foule de gestes en ce sens depuis 18 mois.

***Nous ne voulons pas de plan d'action
gouvernemental sur les hydrocarbures.***

***Nous voulons un plan d'action gouvernemental
sur la transition énergétique.***

Au cours des 18 derniers mois, le gouvernement a investi des sommes énormes d'argent et de travail pour obtenir les dizaines d'études et rapports qui forment le « [Bilan des connaissances](#) » et les « [Évaluations environnementales stratégiques](#) » à l'appui de son Plan d'action gouvernemental sur les hydrocarbures et de sa future loi sur les hydrocarbures.

¹ Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, <http://hydrocarbures.gouv.qc.ca/plan-action-hydrocarbures.asp>

Aucune démarche comparable n'a été effectuée pour mesurer la faisabilité, les impacts ou les retombées d'un éventuel *Plan d'action gouvernemental sur la transition énergétique*, qui exclurait tout appui à la filière des énergies fossiles et viserait au contraire à éliminer la dépendance à ces énergies en développant l'économie d'énergie, les énergies passives et la filière des énergies propres, renouvelables et créatrices d'emplois locaux.

La filière des hydrocarbures n'est pas acceptable socialement en raison de ses impacts négatifs reconnus sur le plan du climat, de la sécurité de l'eau potable, de la viabilité des écosystèmes et de la qualité de vie, et en raison des doutes graves qui pèsent sur sa future rentabilité économique, sans même tenir compte de ces impacts négatifs.

Dès lors, nous estimons qu'il n'est pas légitime, pour le gouvernement, de continuer à promouvoir la filière des hydrocarbures sans avoir étudié tout aussi complètement l'avenue d'une véritable transition énergétique et établi les coûts d'opportunité liés au choix d'une filière plutôt que de l'autre.

UN MESSAGE PLUS QUE RÉPÉTÉ

Le processus d'évaluation de la filière des hydrocarbures est en cours depuis plusieurs années, aussi tôt que 2010. La Coalition Eau Secours! a participé à toutes les démarches de consultation publique sur le sujet et déposé de nombreux mémoires :

- deux mémoires ([2014](#) et [2010](#)) dans le cadre des audiences du BAPE sur les gaz de schiste;
- un [troisième mémoire](#) (2013) à l'occasion des consultations sur l'énergie du Québec;
- un [quatrième mémoire](#) sur le projet d'inversion du flux de l'oléoduc 9B d'Enbridge (2013);
- un [cinquième mémoire](#) (2015) lors des consultations de la communauté métropolitaine de Montréal sur le passage de l'oléoduc Énergie est de Trans Canada.

Bien que l'exploitation des hydrocarbures produise de nombreux impacts dans diverses sphères d'activités, notre participation émane principalement des menaces aux sources d'eau potable et à la santé des écosystèmes aquatiques du Québec qui en découlent. L'indépendance énergétique ne peut justifier que l'on sacrifie de la sorte notre or bleu, soit la ressource la plus précieuse du Québec, bien avant celle que représente le pétrole.

L'EAU, BIEN PLUS QU'UN INTRANT

La production d'énergie utilise et contamine beaucoup d'eau. Cette eau n'est considérée que comme un intrant dans cette production dont le produit fini permet de chauffer nos bâtiments, nous éclairer la nuit et faire rouler nos voitures. Cette catégorisation démontre bien à quel point la ressource « eau » est tenue pour acquise. La montée de l'idéologie néo-libérale pousse les entreprises et les décideurs à attribuer une valeur marchande à toutes les ressources naturelles, peu importe la notion de bien commun qui peut lui être associée, comme dans le cas de l'eau. L'ironie de la situation est que, bien loin de n'être qu'une simple ressource « intrant » dans un processus qui valorise la production de masse de biens de consommation, l'eau possède une valeur inestimable, une valeur qui dépasse de loin celle du produit fini de la filière des hydrocarbures.

Jusqu'à présent, toutes les études, toutes les rencontres d'informations et toutes les consultations organisées sur le sujet de l'exploitation des hydrocarbures, tout comme le sujet du transport du produit brut sur le territoire du Québec dans le but avoué de l'exportation sur d'autres marchés, n'ont en rien rassuré nos membres sur l'efficacité de la gestion des futurs impacts de cette production : déversements, contaminations, détérioration des écosystèmes, prélèvements abusifs, garantie d'intégrité des prises et sources d'eau potable, etc.

Les impacts des changements climatiques se font déjà sentir et s'accroîtront dans un futur très présent si rien n'est fait. Les experts du climat (GIEC) affirment qu'il faut diminuer d'urgence les émissions de gaz à effet de serre pour éviter un emballement climatique. Dans cette foulée, le gouvernement du Québec a déjà annoncé une cible de réduction des GES de 37,5 % d'ici 2030 et de 80 à 95 % d'ici 2050, par rapport à 1990. Pour diminuer les émissions de GES au rythme nécessaire, il est totalement incohérent de se lancer dans l'extraction d'hydrocarbures et dans la mise en place d'une filière gazière intégrée au Québec. Que le Québec devienne la voie de sortie du pétrole des sables bitumineux de l'Ouest vers les marchés extérieurs et permette ainsi une hausse de la production de ce pétrole est également contradictoire avec les orientations gouvernementales.

Cet engagement gouvernemental envers la réduction des GES ainsi que les menaces de l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures sur l'eau du Québec sont des motifs plus que suffisants pour amener le Québec à se tourner vers des alternatives énergétiques aux énergies fossiles.

IMPACTS DE LA PRODUCTION ÉNERGÉTIQUE SUR L'EAU

La Coalition *Eau Secours!* souhaite rappeler les impacts des différentes formes de production énergétique sur l'eau : pétrole canadien, gaz de schiste, nucléaire, hydroélectricité.

Pétrole canadien :

Un seul baril de pétrole des sables bitumineux demande quatre barils d'eau pour sa production et cette eau en ressort fortement contaminée. Les bassins de décantation contribuent à la mortalité de nombreux oiseaux, à la disparition des espèces végétales aux alentours et à la pollution des cours d'eau. La rivière Athabasca est mise en cause dans l'augmentation exponentielle des cancers chez les autochtones de cette région albertaine qui vivent de la pêche.

L'exploitation de pétrole (ou gaz) de schiste sur une île fragile comme Anticosti aurait les impacts suivants sur l'eau² :

- diminution de la quantité d'eau de surface disponible qui peut être exacerbée en période d'étiage et de sécheresse;
- contamination des eaux de surface par des déversements accidentels et par la circulation routière accrue;
- le ruissellement et l'augmentation de la turbidité des eaux suite au déboisement des sites;
- fragmentation des habitats et perte de biodiversité.

L'exploitation du pétrole près des puits d'eau potable des citoyens de Gaspé commence déjà à créer des problèmes de contamination. En plus des atteintes à la santé de la population, c'est la vocation touristique de Gaspé qui est compromise par l'exploitation pétrolière.

En cas de déversement ou d'accident, l'exploitation de gisements dans le golfe du Saint-Laurent et de Old Harry aura des impacts jusqu'aux îles de la Madeleine. On peut envisager un désastre écologique, considérant la fragilité du secteur côtier de l'île, ainsi qu'un désastre économique pour l'industrie de la pêche et du tourisme.

Gaz de schiste :

L'exploitation des gaz de schiste nécessite 100,000 litres d'eau par fracturation hydraulique. Un puits requiert dix fracturations en moyenne et des centaines de puits sont nécessaires à une production rentable. La moitié de l'eau utilisée demeure sous terre et est ainsi soustraite à son cycle naturel, faisant craindre des pénuries ou un stress hydrique accru sur les écosystèmes aquatiques. L'autre moitié ressort de terre fortement salée et contaminée par des substances toxiques dont les compagnies ne veulent pas divulguer le nom, ni les quantités utilisées, ce qui rend l'épuration très complexe, parfois même impossible. En réponse à une question posée par *Eau Secours!* au BAPE de Saint-Hyacinthe sur les gaz de schiste, un représentant du

² ÉÉS sur l'ensemble de la filière des hydrocarbures propre à l'île d'Anticosti, document de consultation – synthèse - <http://hydrocarbures.gouv.qc.ca/documents/Document-Consultation-synthese.pdf>

gouvernement du Québec a admis qu'aucune usine de traitement de l'eau ne peut actuellement traiter adéquatement les eaux de fracturation au Québec.

La fracturation est une technique qui est mise en cause dans la pollution de puits, de nappes d'eau souterraine ainsi que pour certains micro séismes et affaissements de terrain. La Coalition *Eau Secours!*, tout comme le BAPE, conclut que toute fracturation devrait être interdite, car elle gaspille et souille de trop grandes quantités d'eau.

Le nucléaire :

La production d'énergie nucléaire nécessite de l'eau pour refroidir les réacteurs. Cette eau est radioactive pendant des centaines d'années. L'entreposer est très problématique. Le gouvernement du Québec semble, avec raison, avoir délaissé cette industrie.

L'hydroélectricité :

L'hydroélectricité est produite à partir de la force brute de nos cours d'eau naturels. Bien que cette production ait provoqué une véritable et enviable révolution énergétique au Québec et qu'elle n'entrave pas le cycle naturel d'évapotranspiration de l'eau, elle présente toutefois des impacts non négligeables sur l'aménagement du territoire, la faune et la flore ainsi que sur les communautés qui vivent à proximité des barrages. Entre autres impacts, notons la bioaccumulation de mercure chez les espèces de poissons présents dans les réservoirs.

Historiquement, l'hydroélectricité était une technologie d'avenir phénoménale qui a propulsé le Québec dans les années 40. Près de 75 ans plus tard, il est très concevable de s'appuyer sur la production de nos infrastructures existantes et de la combiner avec des nouvelles technologies énergétiques.

Le transport :

Puisque toute énergie a besoin d'être acheminée de son lieu de production à son lieu de consommation, le transport de cette énergie est une activité particulièrement importante à analyser.

a) Les oléoducs :

Les oléoducs prévus au Québec traverseront plus de 640 cours d'eau dont plusieurs servent de sources d'eau potable à la population. De nombreuses MRC et municipalités ainsi que de nombreux groupes de citoyens demandent, comme *Eau Secours!*, que nos cours d'eau et sources d'eau potable soient protégées.

La question n'est pas de savoir si des déversements d'hydrocarbures auront lieu, mais quand auront-ils lieu? Uniquement au cours des six derniers mois, plus de 111³ déversements divers d'hydrocarbures ont été recensés, dont plusieurs ont eu lieu au Québec. L'eau et le pétrole ne faisant pas bon ménage, il est très difficile de nettoyer les dégâts une fois que le produit se disperse dans l'eau. Les exemples des lagunes à Mercier (encore polluées après des décennies), de la rivière Kalamazoo et du golfe du Mexique, où les dispersants utilisés ont causé des dommages considérables, devraient nous dissuader de risquer nos sources d'eau potable.

Lors d'un déversement, le nettoyage ne permet pas de restaurer à 100 % un cours d'eau, une nappe souterraine ou des puits contaminés aux hydrocarbures. Les systèmes de détection des fuites des oléoducs, sont déficients et les temps de réaction des compagnies beaucoup trop longs.

Dans le cas du transport par oléoduc, la situation est d'autant plus choquante que le Québec risque ses sources d'eau potable en échange du seul droit de passage sur son territoire, puisque le pétrole est destiné à l'exportation. C'est un marché qui est loin de bénéficier aux intérêts des québécois(es). Considérons-nous réellement risquer notre approvisionnement en eau, ici, pour permettre l'approvisionnement en pétrole des autres?

b) Les trains :

La tragédie de Lac Mégantic, l'état lamentable du réseau ferroviaire et le manque de responsabilité des compagnies devraient faire réfléchir. Le déversement du pétrole dans le Lac Mégantic et la rivière Chaudière a causé des problèmes d'approvisionnement en eau aux villes en aval jusqu'à Lévis. Certains contaminants, comme le HAP, sont très cancérigènes à de très petites concentrations et demeurent très longtemps dans l'eau. Pouvons-nous risquer un autre Mégantic? Voulons-nous d'autres décès causés par le pétrole au Québec?

c) Les navires pétroliers :

Le fleuve Saint-Laurent approvisionne 45% des québécois en eau potable. Il est également reconnu pour ses défis majeurs de navigation qui multiplient les risques d'accidents. Chaque navire doit être escorté par un pilote de la Corporation des pilotes du Saint-Laurent qui s'assure que le navire se rend à bon port. Malgré les précautions prises, Transport Canada a recensé 334 déversements causés par des navires dans le fleuve Saint-Laurent uniquement entre 2002 et 2012.

Selon la Société maritime de l'est du Canada (SIMEC), mandatée par les compagnies pétrolières pour signaler et intervenir en cas de déversement, seuls 10 à 20% des produits déversés peuvent être réellement récupérés. Le fleuve étant une source d'eau potable, les agents

³ Météopolitique - <http://meteopolitique.com/fiches/petrole/deversements-de-petrole/2015/Deversements-de-petrole-en-2015.htm>

dispersants ne peuvent être utilisés. Finalement, les experts de l'institut Maurice Lamontagne préviennent également que l'hiver, le froid et la glace empêcheraient d'avoir accès au pétrole qui se retrouverait emprisonné.

d) Le transport sur route :

Le camionnage, en plus de produire une énorme quantité de gaz à effet de serre, représente un risque accru d'accidents à proximité ou encore dans un cours d'eau traversé.

PLUS DE TRANSPARENCE, DE SÉRIEUX ET DE RESPECT DE LA DÉMOCRATIE

Les consultations gouvernementales, dans la situation présente, partent d'une bonne intention, mais subissent une dérive idéologique dont l'issue semble déjà identifiée. Le simple fait de réaliser des ÉÉS en vertu d'un futur Plan gouvernemental sur les hydrocarbures laisse présager à la population que les dés sont jetés et que le gouvernement compte aller de l'avant avec le développement de cette filiale, peu importe ce qu'en pensent les citoyens et les groupes communautaires. Malheureusement, ce genre d'attitude alimente le cynisme, la méfiance et l'opposition parmi la population. Or les citoyens et leurs élus doivent travailler de concert.

Produire des ÉÉS impartiales, justes et dans un souci d'évaluation neutre de toutes les méthodes envisageables de production d'énergie aurait pourtant dû être privilégié, surtout dans l'optique où l'on souhaite un plan de transition des énergies fossiles aux énergies alternatives afin de contribuer à rencontrer les cibles de GES du Québec. Le présent processus est malheureusement une pâle image d'une action démocratique sérieuse de la part d'un gouvernement qui estime l'avis de ceux qui l'élisent.

La politique énergétique du Québec, en plus de considérer les impacts sur l'eau au niveau décisionnel, devrait également s'inscrire dans la lutte aux changements climatiques et non pas s'y soustraire. Sans cette corrélation essentielle, nous ne pouvons envisager son acceptabilité sociale par nos membres et nos nombreux partenaires, dont les communautés autochtones qui se doivent d'être adéquatement entendues.

D'autres instances ont également des plans et/ou des contraintes à considérer, dont les plans d'aménagement du territoire des municipalités et des MRC ainsi que les plans directeurs de l'eau des comités de bassins versants.

À travers la présente consultation, on nous demande de nous prononcer sur les ÉÉS réalisées par le gouvernement du Québec. Encore faudrait-il nous donner accès à toutes les ÉÉS prévues. Au moment actuel, trois ÉÉS portant sur la thématique du transport ne sont toujours pas disponibles. Aussi, les documents actuellement rendus disponibles par le gouvernement ne couvrent pas les impacts des oléoducs qui traversent des cours d'eau sur le territoire québécois ni des effets de possibles déversements. En l'absence de ces études et de ces données, la Coalition *Eau Secours!* considère tout ce processus prématuré et irrespectueux du sérieux et de l'implication en temps qu'investit un organisme comme le nôtre dans une telle démarche.

LES ALTERNATIVES ÉNERGÉTIQUES

Il existe une panoplie de solutions énergétiques qui valent la peine d'être étudiées dans le cadre du développement d'un véritable plan énergétique pour le Québec : l'éolien, la géothermie, la bio méthanisation à partir de nos déchets ou de nos boues d'usines d'épuration, le solaire actif ou passif. Le Québec devrait évaluer quelle combinaison d'énergie alternative serait la meilleure option pour les citoyens et les résidents corporatifs du Québec. Mais cela requiert de faire une évaluation objective et mesurée de chaque option plutôt que de faire des hydrocarbures la pierre angulaire d'une politique énergétique québécoise qui n'a rien de visionnaire dans ses orientations actuelles.

L'efficacité énergétique :

Toute stratégie énergétique devrait tabler sur l'énergie la plus propre : celle que nous ne produisons pas et n'utilisons pas. Réduire nos besoins, rationaliser l'utilisation de nos énergies, prévoir des incitatifs aux bonnes pratiques font partie intégrante d'une bonne politique énergétique. Le code du bâtiment, les programmes d'aide aux entreprises et aux municipalités devraient prévoir des mesures incitant tous les intervenants à réduire leur consommation d'énergie et à prévoir une meilleure gestion de celle-ci dans leurs usines, bâtiments ou villes. La climatisation et le chauffage des bâtisses, l'aménagement des villes et du territoire, le transport en commun ne sont que quelques exemples de nombreuses possibilités encore peu explorées.

L'éducation :

Un changement de pratiques énergétiques demande la formation de tous les intervenants, l'information et la sensibilisation du public et un budget conséquent doit être prévu à cette fin pour assurer une transformation des mentalités.

CONCLUSION

Le gouvernement du Québec se doit de modifier son mandat, tel que les groupes de la société civile le lui confient :

*En vertu de tous les enjeux entourant les changements climatiques et la protection de nos ressources en eau du Québec pour nos générations présentes et futures, nous nous attendons à ce que le gouvernement du Québec développe de manière concertée **un plan d'action sur la transition énergétique et l'indépendance aux énergies fossiles.***